

AVIS D'APPEL PUBLIC Á CANDIDATURE 1% artistique

Commune de Thue et Mue – Commune Déléguée de Bretteville l'Orgueilleuse

Construction d'une Maison des services publics

1 – Maître d'ouvrage de l'opération

Commune de Thue et Mue
8 avenue de la Stèle
Bretteville l'Orgueilleuse
147410 Thue et Mue

Représentée par Jean-Pierre BALAS, maire délégué de Bretteville l'Orgueilleuse

2 – Objet de la consultation

Dans le cadre de la construction de sa future Maison des services publics, la commune de Thue et Mue lance un appel à candidatures pour la création d'une oeuvre d'art au titre du 1% artistique.

3 – Caractéristiques principales de la construction

La Maison des services publics de Bretteville l'Orgueilleuse est un bâtiment mutualisé qui associe rénovation et extension. Il accueillera un centre médico-social géré par les services du département du Calvados, les services de la mairie annexe de Bretteville l'Orgueilleuse, et la médiathèque.

Située au cœur d'un pôle urbain majoritairement dédié à la jeunesse, l'ajout d'un élément artistique renforcera l'aspect culturel de cet espace tout en exprimant sa modernité et la volonté de créer du lien avec les autres bâtiments, de rendre cohérent l'ensemble, et de donner aux habitants un signe fort de ralliement et d'identification.

4 – Programme de la commande artistique

La commande est ouverte à toutes les formes d'expression artistique, à l'exception des œuvres sonores.

5 - Montant de l'enveloppe

L'enveloppe financière maximum consacrée à l'obligation du 1% artistique s'élève à 15 000 euros TTC. Cette enveloppe comprend les indemnités attribuées aux trois artistes présélectionnés, les dépenses liées à la conception et à la réalisation de l'oeuvre, son acheminement et son installation, ainsi que les honoraires de l'artiste lauréat et les taxes afférentes.

6- Modalités de sélection des projets

Lancement de l'appel à candidatures : jeudi 20 juin 2019.

Date limite de réception des candidatures : vendredi 23 août 2019 à 12h.

Choix des 3 candidats présélectionnés : samedi 31 août 2019 au plus tard.

Rendu de l'étude au comité artistique : 18 octobre 2019.

Audition des artistes sélectionnés : lundi 21 octobre 2019 à 14h30.

Livraison de l'oeuvre : printemps 2020.

Une indemnisation forfaitaire sera prévue pour les 3 candidats sélectionnés, d'un montant de 800€ TTC.

7 – Date limite de réception des candidatures

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation.

Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Les candidats doivent transmettre leur candidature par voie dématérialisée à l'adresse suivante : **informatique@thueetmue.fr**

Date limite de réception des candidatures : **23/08/2019 à 12h**